



Paris

LINGUA FRANCESE I

6 CFU

PROF.SSA LOREDANA TROVATO

PROGRAMMA DEL CORSO

Il corso è strutturato in due moduli.

Modulo A:

Il segno linguistico e la linguistica strutturale.

Diacronia e sincronia.

Asse sintagmatico e paradigmatico.

Le parti del discorso.

Differenze orale e scritto.

Elementi di base di fonetica e fonologia del francese.

Elementi di base della morfologia del francese.

La sintassi: frase semplice, frase complessa, frase minima.

Le proposizioni.

MODULO B



Nozioni di semantica e di lessicologia.



La formazione delle parole.



Le relazioni lessicali.
Esercitazioni sulle diverse
forme di relazioni lessicali.

TESTI DI RIFERIMENTO

Moduli A e B:

- J. Gardes Tamine, *La Grammaire: méthodes et notions*, Paris, A. Colin, 2012 (capitoli 2 e 6).
- J. Gardes Tamine, *La Grammaire. Tome 1 – Phonologie, morphologie, lexicologie*, Paris, A. Colin, 2018 (capitoli 1, 3, 8 e 9).
- **N.B.** = Indicazioni dettagliate relative a eventuali parti da non fare saranno inserite su MOODLE.
- Oltre ai due testi già citati, si consiglia vivamente (in modo particolare agli studenti principianti) il seguente manuale, da cui verranno proposti gli esercizi di fonetica:
- C. Kamoun, D. Ripaud, *Phonétique essentielle du français, niveau A1/A2 + CD mp3*, Paris, Didier, 2016.



TESTI DI RIFERIMENTO

Per quanto riguarda lo studio della grammatica, si consigliano i seguenti manuali:

- Per i principianti: M.-C. Jamet, M. Fourment Berni Canani, L. Sattler, *Du bon côté. Grammaire, lexique, communication*, Milano, Mondadori, 2021.
- Per gli studenti che hanno già buone conoscenze del francese: F. Bidaud, *Grammaire du français pour italophones*, Torino, UTET, 2021. Si consiglia di aggiungere: F. Bidaud, *Exercices de grammaire du français pour italophones*, Torino, UTET, 2021.
- Indicazioni su testi di approfondimento, manuali di apprendimento della lingua, dizionari e siti internet utili per lo studio individuale verranno progressivamente inseriti sulla piattaforma MOODLE.

LETTORATO (DOCENTE: DOTT. D. COSTANTINI)

- I semestre: due gruppi (principianti e avanzati). La frequenza a un gruppo preciso è a scelta dello studente, sulla base delle proprie conoscenze pregresse di lingua francese.
- II semestre: preparazione alle prove d'esame di dettato, traduzione ed espressione orale. I materiali ed altre informazioni verranno inseriti sulla pagina Moodle dedicata al lettorato.

Orario:

Quattro ore settimanali per i principianti e altre due ore per tutti gli studenti di I anno (pr.+avanzati).

Si veda l'orario pubblicato sul sito.

Prerequisiti

Non vi sono prerequisiti particolari richiesti.

Metodi didattici

- Lezione frontale partecipata.
- Esercitazioni in aula.

Altre informazioni

- Gli studenti frequentanti e non frequentanti sono invitati a iscriversi sulla piattaforma MOODLE dedicata al corso, al fine di reperire materiale aggiuntivo, informazioni supplementari e ulteriori precisazioni sul programma e le lezioni.
- Gli studenti sono pregati di comunicare via mail con la docente per qualunque informazione e per concordare il ricevimento.



MODALITÀ DI VERIFICA DELL'APPRENDIMENTO

- L'esame consiste in una prova scritta propedeutica alla prova orale.
- Prova scritta di lettorato: *a*) dettato (circa 15 righe); *b*) traduzione dall'italiano al francese con uso del dizionario bilingue (circa 10 righe).
- La prova si intende superata se lo studente totalizza un minimo di 18 punti su 30.
- La prova ha una durata complessiva di circa 2 ore.
- Ci si può prenotare soltanto per lo scritto e, una volta superata la prova, svolgere l'orale in un secondo momento.
- La prova superata ha valore di un anno accademico.
- Prova orale di lettorato: *a*) breve conversazione in lingua francese; *b*) discussione sui contenuti della prova scritta e correzione degli eventuali errori.
- Prova orale moduli docente di riferimento: domande sui contenuti dei moduli A e B.



*Bon courage et... au
boulot!*



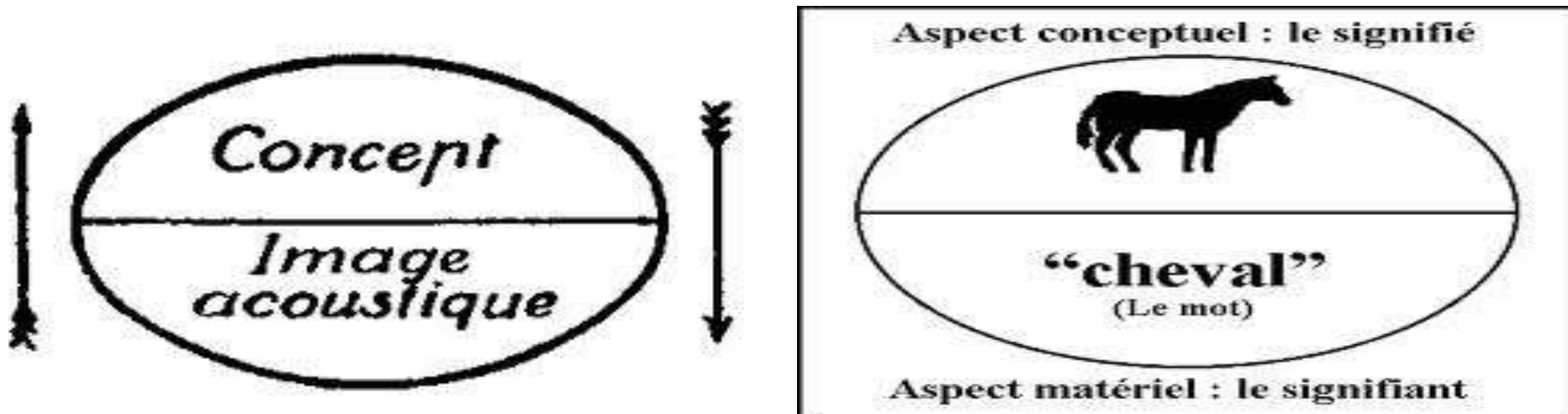
Au commencement était... Ferdinand de Saussure

Langage	Langue	Parole
Aptitude innée à communiquer propre à l'être humain.	Produit acquis : instrument de communication ; code constitué en un système de règles communes à une même communauté.	Utilisation individuelle du code linguistique par un sujet parlant.



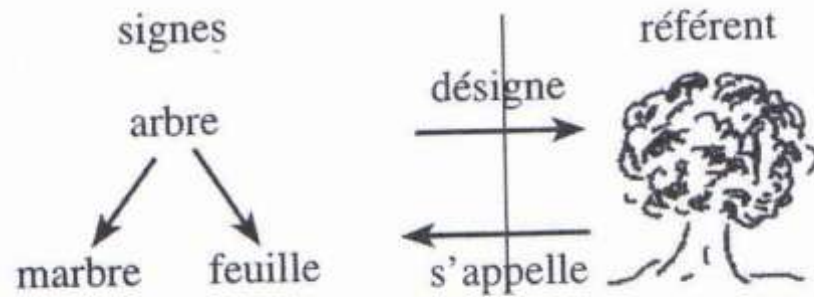
Le signe linguistique selon Saussure

- Partant de la pensée courante de son époque, selon laquelle la langue ne serait qu'une « nomenclature », c'est-à-dire « une liste de termes correspondant à autant de choses », Saussure transforme cette conception en un concept fondateur: **le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique.**



Le signe linguistique (ch. 8, *La Grammaire. Phonologie, morphologie, lexicologie*)

Figure 1.



La relation entre le signe et son référent est une relation de désignation, celle du référent au signe d'appellation. Le signe *arbre* renvoie aux arbres du monde, représentés par le dessin et, par exemple, aux signes *marbre* (association phonique) ou *feuille* (association sémantique). La relation du signe au référent est placée sous le signe de l'**arbitraire**.

Sémiologie: la science qui s'occupe d'étudier les signes

Il existe d'abord des signes qui sont liés à ce à quoi ils renvoient par une relation de ressemblance. On dira que ce sont des **signes iconiques**, par exemple le geste d'écarter très largement les bras pour figurer la grandeur ou des silhouettes d'enfants traversant un passage pour piétons dans les panneaux du code de la route. Il existe également des signes qui sont liés par un lien nécessaire à ce qu'ils évoquent et on parle d'**indices**. Ainsi lorsqu'on dit que la fumée est l'indice du feu, il est clair que le lien qui existe entre le feu et la fumée est un lien naturel de causalité qui s'impose.

Indice

La fumée est l'indice de l'existence d'un feu.



Signal

ex. Certains signaux du code de la route.



Symbole



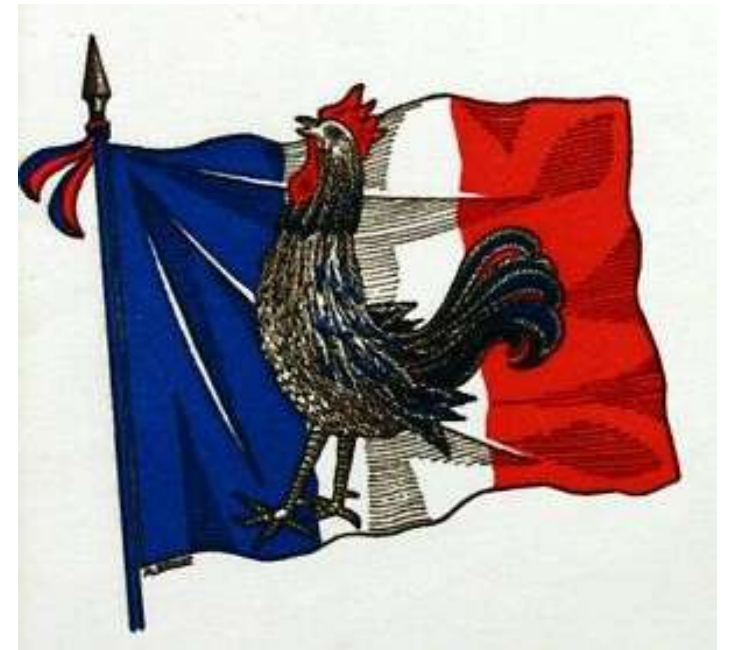
ex. La colombe de la paix

Icône



Le signe linguistique

Enfin, il existe des signes qui n'entretiennent aucune relation naturelle avec ce à quoi ils renvoient et c'est le cas des signes linguistiques. Entre le mot *arbre* et les arbres du monde, il n'y a aucun lien décelable et la preuve en est que les différentes langues n'utilisent pas les mêmes mots. On dit que le signe linguistique est arbitraire. Non seulement en effet les mots sont différents, (français *livre* et anglais *book*) mais ils découpent la réalité de manière spécifique. C'est ainsi que le mot français *mouton* désigne aussi bien l'animal que la viande, tandis que l'anglais sépare *sheep* (premier sens) et *mutton* (deuxième sens). Dans certains secteurs de la langue, cette affirmation doit évidemment être nuancée, par exemple pour les **onomatopées**. Il s'agit là de signes qui miment la réalité, c'est-à-dire essentiellement des bruits : *boum*, *crac*, etc., ou qui tentent de reproduire l'expression de sentiments. Ces signes sont en partie iconiques, mais en partie seulement, car ils diffèrent de langue à langue (français *cocorico* vs italien *chichirichi* [kikiriki]) et sont donc en partie conventionnels. Le reste du lexique est entièrement arbitraire.



Le signifié

Le signifié est une abstraction et il est tout à la fois plus pauvre (il simplifie la complexité du réel) et mieux organisé que la réalité (il met en évidence l'essentiel et donne un premier classement des éléments du monde). On appelle **dénotation** le noyau stable du signifié, qui est la part commune de l'expérience, cependant que la **connotation** est constituée des associations secondes, liées au locuteur, qu'il s'agisse de son insertion dans un groupe linguistique particulier (niveaux et registres de langue) ou de ses particularités individuelles, souvent affectives. Les connotations renvoient à l'expérience intime, elles sont particulièrement importantes en poésie.

Les variations du signifié

Les signifiés varient donc d'un individu à l'autre, alors que la réalité est la même, et ils varient aussi bien en fonction des expériences individuelles qu'en fonction du nombre de signes utilisés par chacun. Il est évident que le signifié de *neige* différera selon que ce sera le seul signe utilisé ou qu'il en existera d'autres chez quelqu'un que son métier oblige à connaître différentes variétés. Le jeune enfant qui ne dispose que de *dire* et *parler* ne peut attribuer à chacun de ces verbes le même sens que l'adulte qui dispose également de *raconter*, *exposer*, *s'exprimer*, etc., et sait différencier les nuances. Le signifié comprend donc tout à la fois des traits que l'on peut mettre en relation avec le référent, et des traits qui expriment la position respective des signes les uns par rapport aux autres dans les systèmes individuels. C'est ce que l'on appelle la **valeur** du signe.

Cette valeur découle des rapports associatifs qui s'établissent de signifiant à signifiant :

rappports phoniques : [sifl]/[suf]

Les variations du signifié

rappports morphologiques : lentement / fermement ; lent, lenteur, lentement

ou de signifié à signifié :

ressemblance : ferme / solide

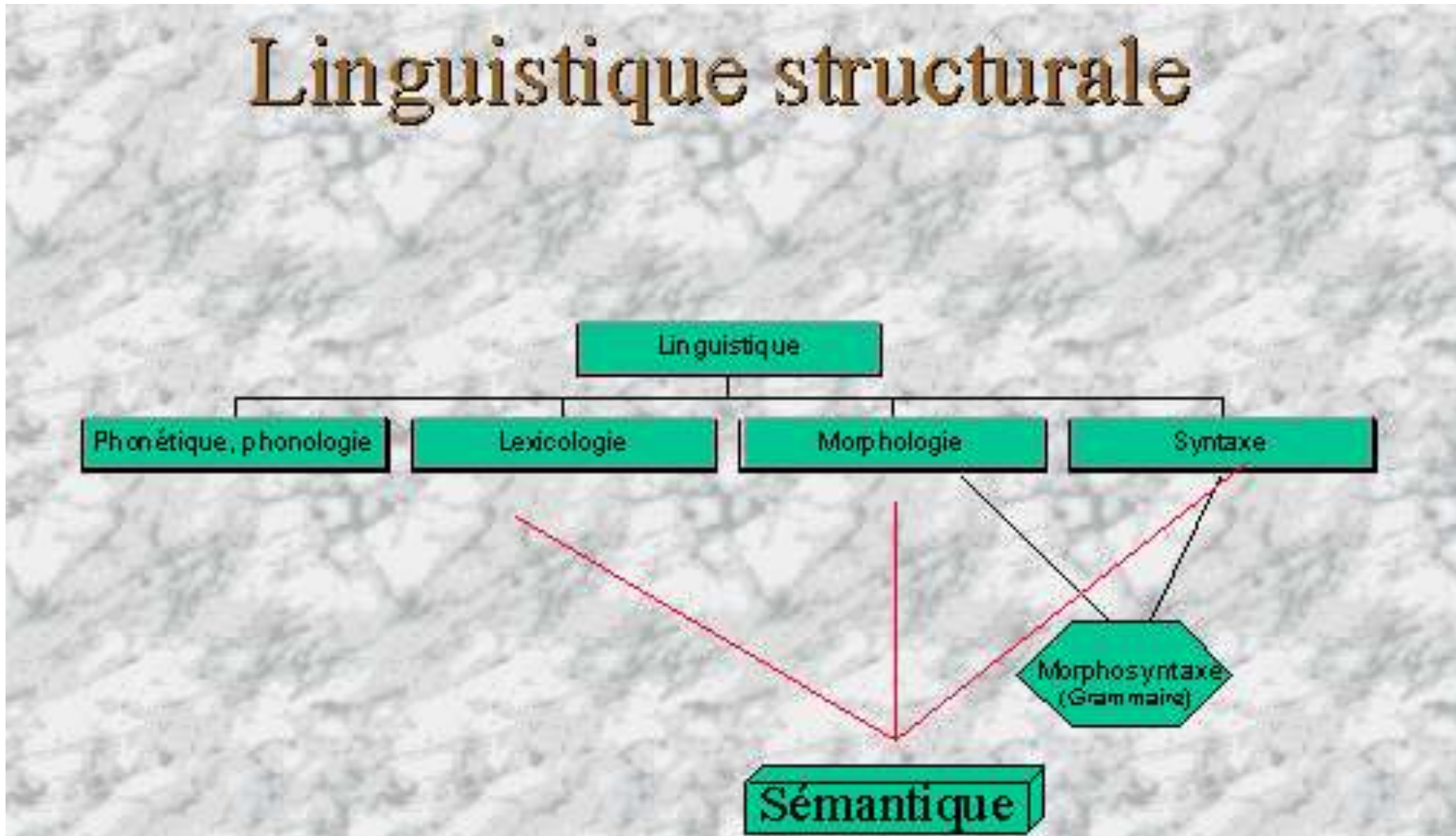
différence : ferme / mou

Les signes entrent ainsi dans des séries morphologiques :

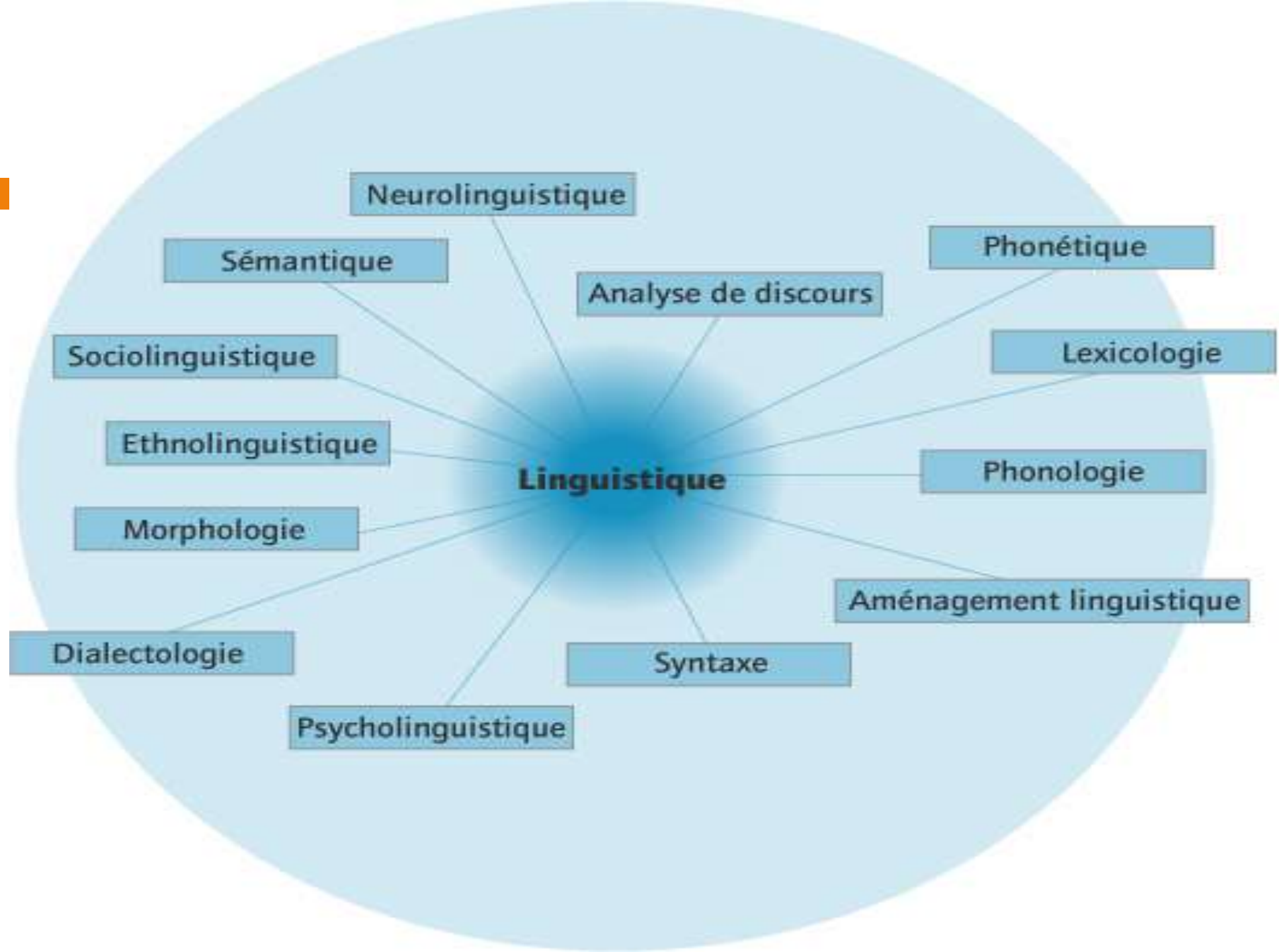
fécondité, sagacité, perspicacité, activité, rapidité...

qui permettent de limiter l'arbitraire par ce que l'on appelle la **motivation**. Chacun des signes cités est arbitraire dans sa relation à son référent, mais, dans sa relation aux autres signes de la série, il est motivé, parce qu'il est formé comme eux.

Les domaines traditionnels de la Linguistique structurale



Articulation - phones	Phonétique (Description des unités sonores de base)
Phonèmes (36 en Français)	Phonologie (Étude du rôle des sons dans le système linguistique)
Syllabe (quelques centaines)	Morphologie (Étude de la structure grammaticale des mots)
Mots (environ 50 000, mais la liste n'est pas exhaustive)	Lexicologie (Étude des vocabulaires composant le lexique d'une langue)
Propositions	Sémantique (Étude de la signification)
Phrases (nombre illimité)	Syntaxe (Étude des combinaisons et des relations entre les formes qui composent la phrase)
Énoncés (nombre illimité)	Énonciation et pragmatique (Étude de la production et de la reconnaissance langagière par des énonciateurs dans une situation donnée)



CHAPITRE 2, « LES NOTIONS FONDAMENTALES » (J. GARDES TAMINE, *LA GRAMMAIRE: MÉTHODES ET NOTIONS*, 2012)

- La grammaire a été renouvelée, dans le sens d'une plus grande systématisation, depuis le développement de la linguistique au XXe siècle, par la prise en compte d'une série de notions fondamentales.
 1. Diachronie et synchronie.
 2. Oral et écrit.
 3. Paradigme et syntagme.
 4. Nature et fonction des unités de la langue.



I. DIACHRONIE ET SYNCHRONIE



Français



Il a en outre subi l'influence du GAULOIS – langue celtique – et du FRANCIQUE – langue germanique.

Langue romane issue du latin, comme l'italien (*vous connaissez d'autres langues issues du latin?*)

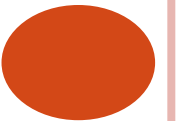




Différences entre le latin et le français

Absence de déclinaison et développement des articles et des prépositions

Présence de deux genres (masculin – féminin), alors que le latin avait le neutre aussi.



Histoire externe

Événements qui favorisent la stabilité ou au contraire l'instabilité d'un état de langue.

Par ex., le latin et le gaulois ont perdu leur statut privilégié avec les invasions germaniques.

Le français naît aux VIII^e et IX^e siècles:

- Serments de Strasbourg (842)
- Séquence de Sainte Eulalie (882), le plus ancien poème en langue française.

Histoire interne

Modifications constantes dans la langue elle-même.

Modifications à travers le temps à tous les niveaux:

- lexical: p. e., le mot « voiture ».
- morphologique: emploi du pronom interrogatif « qui » même pour indiquer un inanimé.
- phonétique/orthographique: diphtongue « ois » pour « ais » → « je parlois » à la place de « je parlais ».



Linguistique
diachronique
(évolutive)

- Étude et description des évolutions dans le temps d'un système linguistique.
- Objet de la philologie.

Linguistique
synchronique
(statique)

- Domaine inauguré par Saussure.
- Étude et description d'un système linguistique dans son environnement actuel.



II. ORAL ET ÉCRIT

- À étudier en simultané avec le chapitre 3 de *La Grammaire. Phonologie, morphologie, lexicologie.*
- En particulier:
 - a) Paragraphe 1, pp. 49-51.
 - b) Paragraphe 3, pp.53-58.



II. ORAL ET ÉCRIT

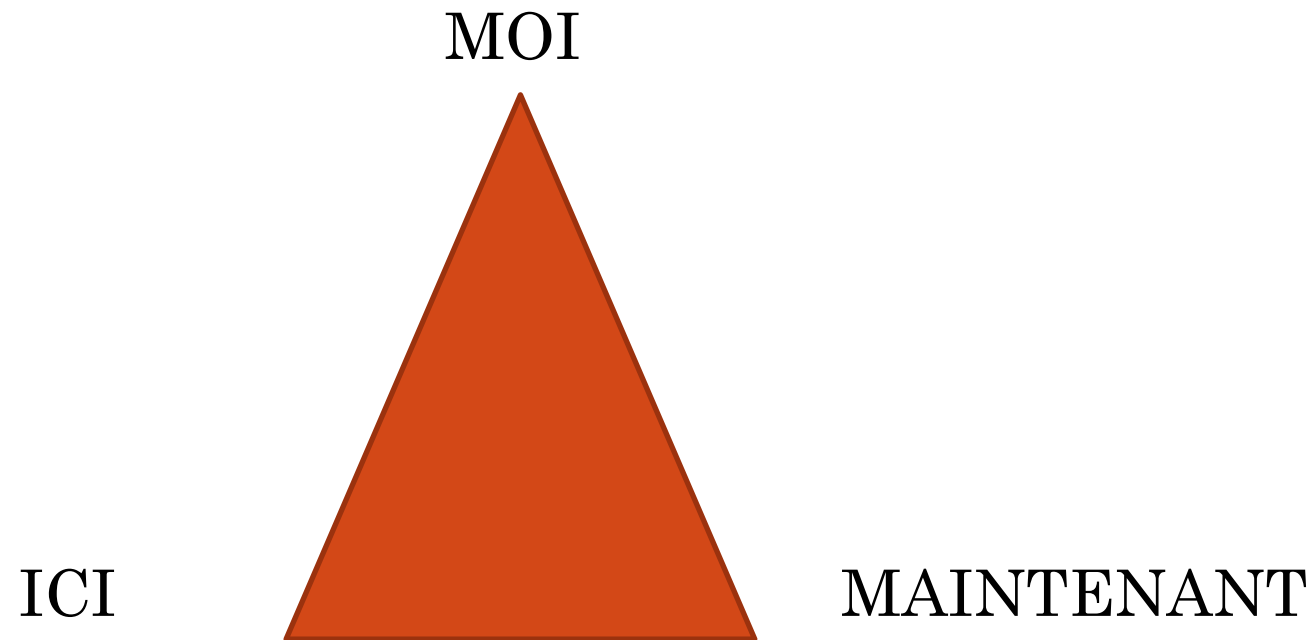
- Les siècles classiques posaient plus d'attention à l'écrit.
- Avec les progrès de la phonétique, dès la fin du XIX^e siècle, et l'essor des technologies d'enregistrement des sons, c'est l'ORAL qui a retenu davantage l'attention des linguistes.
- Qu'est-ce que l'écriture?
- Est-elle un moyen de transcrire l'oral ou en est une partie autonome?
- Saussure affirmait la séparation de l'écrit et de l'oral et la priorité de l'oral, dont l'écrit ne serait qu'une transcription trompeuse.
- Pour lui et d'autres linguistes aussi, il existe une évolution de l'écriture vers l'alphabet qui analyse phonétiquement la langue.
- Louis-Jean Calvet, Histoire de l'écriture: « l'écriture est de la picturalité asservie à une gestualité (la langue) ».



- L'oral suit l'évolution du temps: on peut le corriger, mais pas le supprimer.
- Le premier suppose en outre une communication immédiate entre le locuteur et son interlocuteur, alors que la seconde introduit simplement la possibilité d'une communication différée avec un éventuel lecteur postérieur.
- Le support écrit est en revanche spatial: nous suivons la progression dans une feuille, une tablette, etc. Nous pouvons en outre barrer ou effacer complètement ce que nous écrivons.
- L'oral est accompagné de gestes et de mimiques. Nous pouvons hésiter ou bafouiller; alors que l'écrit possède les signes de ponctuation.



- Avec l'écrit, la communication est différée. Il existe un décalage entre le temps de celui qui écrit et le temps de celui qui lira (éventuellement).
- Dans l'oral, par contre, c'est la DEIXIS qui constitue le repère temporel fondamental: le présent de l'énonciation permet de définir un passé et un futur.
- Linguistique énonciative et pragmatique (Benveniste; Kerbrat-Orecchioni).



AXE PARADIGMATIQUE
(ou axe de la commutation)

UN	CHAT	NOIR	PASSE	DANS LA RUE
LE	CHAT	NOIR	PASSE	DANS LA RUE
UN	CHIEN	BLANC	PASSE	DANS LA RUE
UN	CHIEN	BLANC	SE PROMÈNE	DANS LA RUE
UNE	FILLE	ROUSSE	SE PROMÈNE	AVEC SA MÈRE

AXE SYNTAGMATIQUE
(ou axe de la permutation)



Axe paradigmatique

- R. Jakobson distingue entre la « sélection » qui repose sur le choix entre des termes équivalents.
- Classe d'équivalence: « paradigme », où les termes commutent.
- Exemples: la synonymie et l'antonymie; la rime en poésie (pp. 45-46).

Axe syntagmatique

- La « combinaison » qui regroupe des mots dans une unité plus large appelée « syntagme », où les termes peuvent être permutés.



Termes contraires
(vivant *vs* mort; absent *vs*
présent; avant *vs* après;
devant *vs* derrière)

Oppositions polaires de
termes entre lesquels
existent des
intermédiaires (chaud et
froid; grand et petit; beau
et laid)

Les différents
types
d'antonymes

Termes incompatibles à
l'intérieur d'un même
système (par exemple, les
couleurs)

Termes réciproques
(père et fils; mère et
grand-mère, etc.)



IV. NATURE ET FONCTION

- Cette distinction concerne les substitution que nous pouvons opérer sur l'axe paradigmatic et syntagmatic.
- Nous pouvons substituer sur l'axe paradigmatic sur la base de la classe d'appartenance des mots (la nature).
- Sur l'axe syntagmatic, sur la base de la fonction que ces mots ont à l'intérieur de la phrase.
- Autrement dit, je peux substituer: « Ma mère est blonde » avec « Sa mère est blonde », ou « Sa tante est blonde », ou « Sa tante est brune », etc. Mais, je ne peux pas dire: « Mère blonde ma est »; « Ma blonde est mère », etc.
- Par contre, je peux dire: « Ses tantes sont blondes », mais pas « Ses tantes est blonde ».



**Nature
(les parties du discours)**

**Éléments
invariables (ch. 6,
pp.143 et suiv.)**

Adverbes; prépositions;
conjonctions;
interjections.

**Éléments variables
(ch. 6, de p. 112 à p.
143)**

Verbes; substantifs (noms propres et
communs); pronoms (sujet, réfléchis, COD,
COI); adjectifs; déterminants (adj. poss. et
démonstratifs; adjectifs numériques
cardinaux; articles définis et indéfinis).



FONCTION

- Les liens de construction que les termes ou les groupes (du verbe, du nom, prépositionnel) entretiennent les uns avec les autres dans l'énoncé, et donc exclusivement dans l'axe syntagmatique.
- 1) FONCTION AU SENS STRICT: c'est la fonction établie par rapport au verbe, c'est-à-dire le rapport avec le sujet et les compléments, où le verbe est le pivot de la proposition.
- 2) FONCTION AU SENS LARGE: les unités ne sont pas rattachées directement au verbe, mais à l'énoncé. C'est le cas de certains adverbes.
- 3) CONSTRUCTIONS: l'adjectif épithète, par exemple, qui n'est pas lié au verbe mais au groupe nominal. Ex. « un chat **noir** », « une femme **sympa** », « un ami **loyal** », etc.



Les niveaux de l'analyse

Niveau de la phonétique
et de la phonologie

- Les unités formelles n'ont pas de sens.

Niveau morphologique

- Les phonèmes se groupent en unités minimales de signification → les morphèmes.

Niveau syntaxique

- Les mots – souvent faits de plusieurs morphèmes – contractent des relations de constructions et construisent la phrase.

Niveau sémantique

- C'est celui du sens des mots (lexique) et de la signification de la phrase (sémantique).

Phonétique et phonologie

- ▶ ch. 1, *La Grammaire. Phonologie, morphologie, lexicologie*, pp. 15–22, paragraphes 1–2.
- ▶ **Queste pagine sono da integrare con le slide.**



Phonétique et phonologie

Phonétique	Phonologie
<p>Étude des sons de la parole appelés phones. Les sons isolés n'ont pas de sens: par exemple, le mot « lac » se compose de 3 sons, [l], [a], [k], qui, analysés séparément, n'ont pas de sens.</p>	<p>Étude des sons à valeur linguistique, qui ne sont pas porteurs de signification: les phonèmes. Les traits phoniques sont appréhendés par rapport à leur valeur distinctive. Elle observe les paires minimales, c'est-à-dire des paronomases, des mots différents sémantiquement mais où seul un son diffère: « cher », « char » / « loin », « soin » / « mont » / « dont »...</p>

Les branches de la phonétique

Étape de la communication	Branche de la phonétique correspondante
Production	<u>Phonétique articulatoire</u> (étude des organes de la parole et de la production des sons)
Transmission	<u>Phonétique acoustique</u> (étude des propriétés physiques des sons)
Perception	<u>Phonétique auditive</u> (étude de l'appareil auditif et du décodage des sons)

Les unités de l'écrit et de l'oral

Selon les conventions instaurées par les typographes et qui ne reflètent pas les propriétés réelles du langage:

Les **lettres** seraient les plus petites unités du langage.

Le **mot** se définit souvent comme une chaîne de caractères précédée et suivie d'espaces blancs.

La **phrase** serait une suite de mots qui commence par une majuscule et se termine par un point.

voyelles

À l'écrit: 6

À l'oral: 15

consonnes

À l'écrit: 20

À l'oral: 19

Exemples de décalage entre sons et lettres

Certains sons sont rendus à l'écrit par plusieurs lettres
→ ex. Les voyelles nasales et les diphtongues.

Certaines lettres ne correspondent pas à un seul son
→ ex. La lettre *x* [k] et [s].

La lettre *h* ne correspond à aucun son.

Un même son trouve souvent des réalisations graphiques différentes, par exemple le son [s] dans les mots *dix*, *soupe* et *action*.

Une même lettre de l'alphabet peut correspondre à différents phonèmes comme les deux *g* du mot *garage*.

Les unités
d'analyse
pertinents pour le
linguiste sont
celles de la langue
orale et non pas de
la langue écrite.

- Principe naturel si l'on pense que la plupart des langues du monde sont orales et n'ont pas d'écriture.
- Seul 200 langues environ sur les quelques 6000 langues du monde s'accompagnent d'une forme écrite.
- Les enfants acquièrent le langage sur la base de stimuli verbaux oraux et non pas à partir de textes.

La phonologie

- ▶ Étude linguistique des unités distinctives de la langue, les phonèmes que l'on peut :
- ▶ – **commuter** sur un axe paradigmatique :
ex. /ru/ (rue) / /nu/ (nu)
(Le phonème a une fonction distinctive)
- ▶ – **permuter** sur un axe syntagmatique :
ex. /sale/ (salé) / /lase/ (lacé)
(Le phonème a alors une fonction démarcative). → c'est le cas du VERLAN.

Le point ou lieu d'articulation

Le point d'articulation est l'endroit où se trouve, dans la cavité buccale, un obstacle au passage de l'air. De manière générale, on peut dire que le point d'articulation est l'endroit où vient se placer la langue pour obstruer le passage du canal d'air.

Le point d'articulation peut se situer aux endroits suivants:

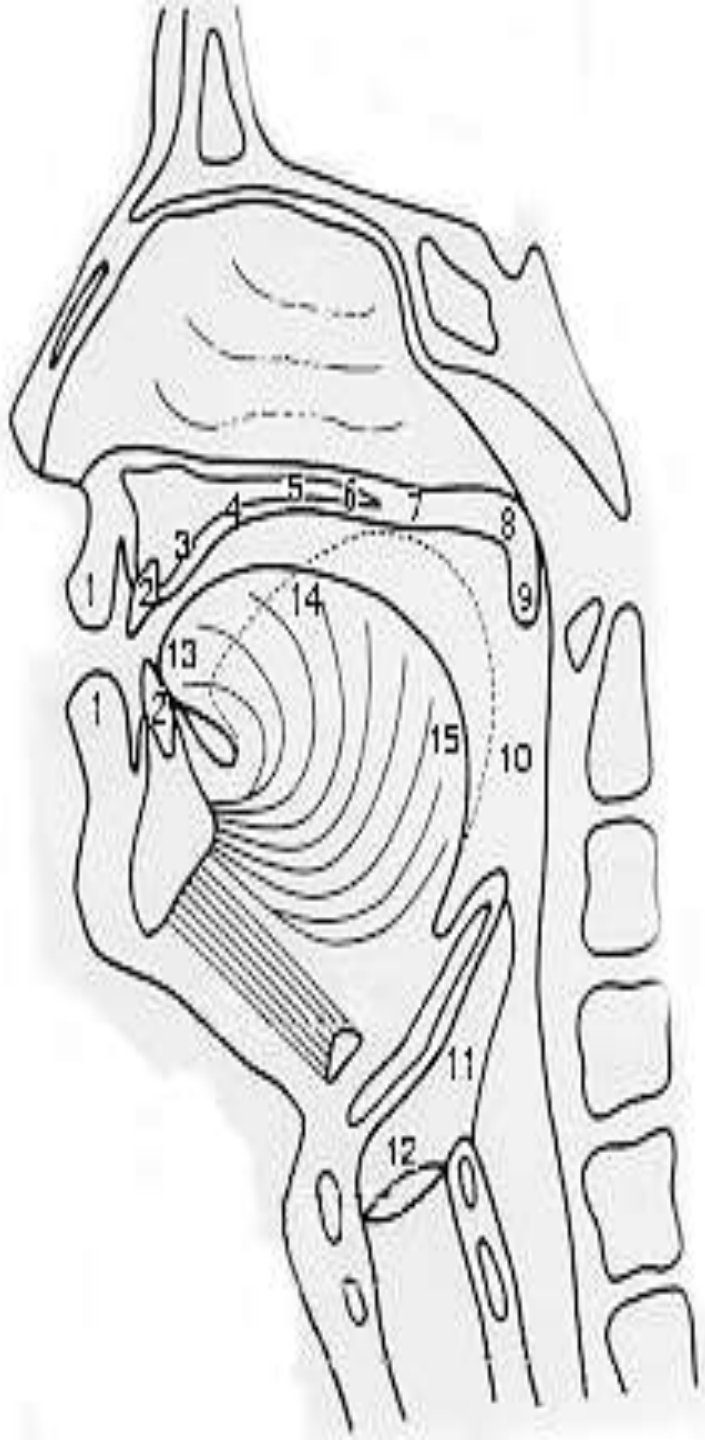
les lèvres (articulations labiales ou bilabiales) → [p]

les dents (articulations dentales) → [t]

le palais (articulations palatales) → [ʃ]

le voile du palais (articulations vélares) → [k]

la luette (articulations uvulaires) → [ʁ]



1	lèvres		labiales	
2	dents		dentales	
3	alvéoles		alvéolaires	
4			pré-palatales	
5	palais dur		médio-palatales	
6			post-palatales	
7	voile du palais		pré-vélares	
8			post-vélares	
9	lurette (<i>uvula</i>)		uvulaires	
10	pharynx		pharyngales	
11	larynx		laryngales	
12	glotte		glottales	
13	apex		apicales (pré-dorsales)	
14	dos	de la langue	méiodorsales	dorsales
15	racine		radicales dorsales	(post-)

Autres critères de classification des sons: le mode d'articulation

Consonnes occlusives

- L'obstruction de l'air est totale.

Consonnes spirantes

- L'obstruction de l'air est partielle.

Consonnes sonnantes

- Lorsque le passage de l'air fait intervenir un articulateur particulier comme la cavité nasale, la langue ou la luvette.

Vibration ou non-vibration des cordes vocales



Consonnes sourdes

- Prononcées sans faire vibrer les cordes vocales.

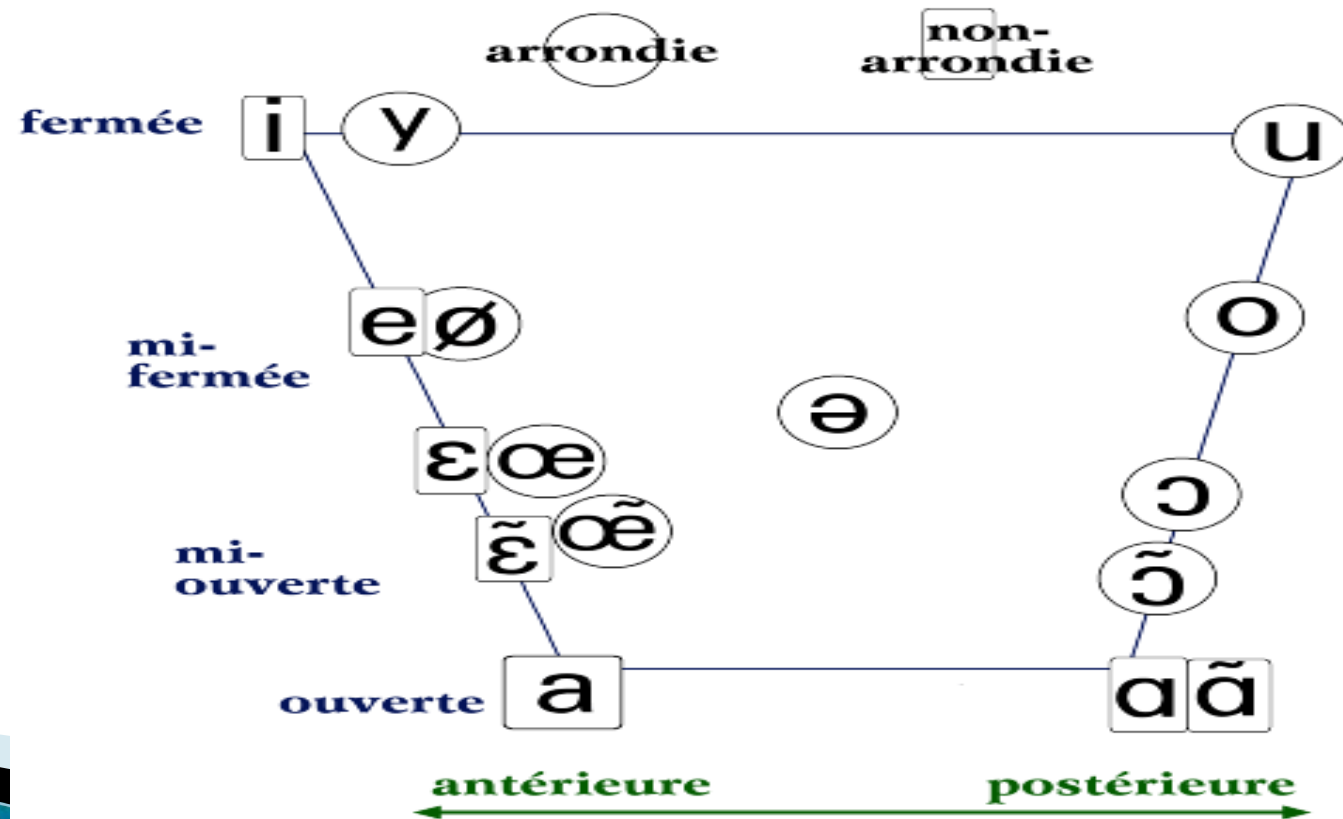


Consonnes sonores

- Prononcées faisant vibrer les cordes vocales.

Les sons du français

- ▶ Les voyelles proviennent des simples vibrations des cordes vocales, quand l'air s'échappe sans être freiné ni arrêté. Le timbre propre à chacune dépend principalement de la position de la langue ou de l'ouverture de la bouche, de toute la modulation que nous pouvons opérer avec les organes phonateurs (arrondissement des lèvres, etc.).



	Voyelles palatales (antérieures)		Voyelles vélaires (postérieures)	
	non-arrondies	arrondies	non-arrondies	arrondies
orales fermées	[i] nid, vie	[y] mur, jus		[u] nous, loup
orales mi-fermées	[e] nez, thé	[ø] nœud, jeu		[o] saut, beau
orales mi-ouvertes	[ɛ] naît mer	[œ] heure, œuf		[ɔ] note, mode
orales ouvertes	[a] bat, patte		[ɑ] bât, pâte	
nasales	[ɛ̃] brin, gain	[œ̃] un, brun	[ɑ̃] banc, gant	[ɔ̃] bond, don
semi-voyelles	[j] abeille, lien	[ɥ] lui, huit	[w] oui, loi	

Nasalisées ou orales

- ▶ La résonance des fosses nasales, sur des voyelles ouvertes uniquement, donne des voyelles nasalisées : *an / on / in / un* sont les 4 voyelles nasalisées du français, comme dans l'expression *un bon vin blanc*.
- ▶ Les autres voyelles sont dites orales.

Cas particulier :

- ▶ Le *e* dit muet, ou sourd (instable, arrondi, féminin, inaccentué...), orthographié "e" seul, et jamais "eu", est souvent sujet à la disparition, à l'amuïssement ; sauf quand il est indispensable, par exemple à cause d'un environnement consonantique complexe : *un gredin* (on ne dit pas "gr'din") ; *une entreprise* (et non une "entr'prise"). Mais on prononce *Elle va le faire* "ell' va l'faire".

Classification articulatoire des consonnes

Tableau articulatoire des consonnes françaises

		Lieu d'articulation					
		consonnes		labiales	dentales	palatales	vélaires
Mode d'articulation	occlusive	sourde	[p] pot, peu	[t] terre, tard		[k] cas, barque	
		sonore	[b] beau, bien	[d] dos, doux		[g] gars, goût	
	spirante	sourde	[f] fou, foie	[s] sot, housse	[ʃ] chou, huche		
		sonore	[v] voie, ver	[z] zoo, ose	[ʒ] joue, ange		
	sonnante	nasale	[m] main, mer	[n] nain, haine	[ɲ] signe, baigne	[ŋ] parking	
		latérale		[l] loup, large			
		vibrante		[r] raie, rang			[ʁ] raie, rang